

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil dix-sept**, le **quatorze février**, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Jean Claude LEYGNAC**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : **neuf février deux mil dix-sept**

**PRESENTS** : MM. LEYGNAC, ALAPHILIPPE, JOULIE, Mme FAURIE, M. BRICE, Mmes BRIANÇON, VIEILLEMARINTE, M. MODART, Mme LAYOTTE, MM. MONS, CAUX, DELAGE, Mmes DORGE, VIDALLER, PIEMONTESI, MM. SAINT RAYMOND, FAVARCO, Mme REYNIER, MM. DENOT, CHEVALIER, Mme MALBERT, MM. LAURENT, PRESSET, TRONCHE, Mme GUERIN, MM. DUCHAMP, FOSTIER, COMBE, Mme MAJA

**EXCUSES REPRESENTES** : Mme CADILHAC (procuration M. MODART), Mme CAZIER (procuration M. MONS), M. CHASSAING (procuration M. LAURENT)

**EXCUSES** : M. COCHET, Mme MIGNARD-LAYGUE

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude ALAPHILIPPE

Nombre de conseillers :

- En exercice : 34
- Présents : 29
- Représentés : 3
- Votants : 32

Résultat :

- Pour : 32
  - Contre : 0
  - Abstention : 0
- Publié ou notifié le : 16 février 2017

**Objet** : **Adoption des tarifs du camping municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant que** :

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

### DECIDE

**Article 1** : A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, les tarifs applicables sont les suivants :

Camping municipal	Tarif TTC
<b>PERIODE DU 15 MAI AU 23 JUIN ET DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 10 SEPTEMBRE (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,20 €
Enfant (4-12 ans)	2,50 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit

Emplacement	5,30 €
Garage mort	5,30 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	3,70 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,20 €
<b>PERIODE DU 24 JUIN AU 7 JUILLET ET DU 21 AOUT AU 31 AOUT (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,70 €
Enfant (4-12 ans)	2,80 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,30 €
Garage mort	5,30 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,10 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,40 €
<b>PERIODE DU 8 JUILLET AU 20 AOUT (TVA 10%)</b>	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	5,30 €
Enfant (4-12 ans)	2,90 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	6,00 €
Garage mort	6,00 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,30 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,60 €
<b>TOUTES PERIODES (TVA 10%)</b>	
Animaux	1,60 €
Branchement électrique (10 ampères)	3,70 €
Cordon électrique (caution)	50 €
<b>VENTES ANNEXES</b>	
Boissons 33 cl (TVA 5,5 %) : soda, jus de fruits, thé froid, eau pétillante	2 €
Boisson 50 cl (TVA 5,5 %) : eau	1 €
Chips petit paquet (TVA 5,5%)	1,50 €
Pain de glace (TVA 20%)	1,70 €
Machine à laver sans lessive (TVA 20%)	4,20 €
Sèche-linge, le séchage (TVA 20%)	2,50 €
<b>LOCATION SWIN-GOLF</b>	
Club + balle (TVA 20%)	
Adulte et enfant de + de 12 ans	4 €
Enfant de moins de 12 ans	3 €

Balle perdue	2 €
Caution par personne	50 €
<b>LOCATION TENNIS</b>	
Tarif 1 heure	5 €
Tarif 2 heures	8 €

Pour copie conforme  
Le Maire,



Jean Claude LEYGNAC